



Ville de Loupiac

Loupiac Info

Lettre d'information

Numéro 1

Janvier 2015



Chers Concitoyens,

En ces temps un peu difficiles, on pourrait se poser la question de savoir si la présentation des vœux a du sens. Cependant, c'est toujours un plaisir pour un Maire de présenter à ses administrés, au nom de l'équipe municipale, ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

2015 sera une année difficile, socialement et économiquement, car nous traversons une crise sérieuse qui ne touche pas que la France. Ne nous laissons pas envahir par la morosité, soyons les acteurs de l'avenir et de notre avenir. En cette période traditionnellement pleine d'espérances, j'émets le vœu d'un avenir et d'un monde

meilleurs pour l'humanité.

La cérémonie des voeux à LOUPIAN n'est pas une coutume. La Mairie de LOUPIAN : maison commune, est modeste, ouverte à tous, accueillante et avec l'obsession du service rendu à nos administrés. Soucieux des deniers publics, j'ai préféré, ainsi que mon équipe, adresser plus humblement, mais sincèrement, ces quelques mots aux Loupiacaises et Loupiacais pour leur présenter mes vœux, et ceux des conseillers municipaux, sans attendre la parution du prochain bulletin municipal.

L'équipe municipale et moi-même, nous sommes à vos côtés. N'hésitez pas

à passer la porte de la Mairie, ce bâtiment est votre bâtiment. Les agents territoriaux sont à votre service, les élus sont vos élus et sont entièrement dévoués au bien être des concitoyens.

Actuellement, LOUPIAN compte officiellement 2180 habitants, je souhaite donc aux 2180 Loupiacaises et Loupiacais une bonne et heureuse année, remplie de petits et grands bonheurs, de joie et de santé.

Alain VIDAL

Sommaire :

- P. 1 ... Voeux
- P. 2 ... Recensement
- P. 2 ... Pompiers
- P. 3 ... Élections
- P. 3 ... CCAS
- P. 3 ... Travaux
- P. 4 ... Concours Noël
- P. 4 ... CME/CMJ
- P. 4 ... Foire Languedocienne
- P. 4 ... Agenda

En ce début d'année, je suis ravie de vous présenter ce premier numéro de « Loupiac Info », qui inaugure ce nouveau support semestriel.

Ce dernier traitera de l'information pratique mais aussi de grands dossiers structurant la vie de notre ville entre deux parutions de notre bulletin municipal.

Syndie MAURAN-BRACCHI, Conseillère municipale déléguée à la communication

Recensement
Campagne organisée du 15 janvier au 14 février 2015.

Campagne de recensement de l' INSEE

Du 15 janvier au 14 février 2015, l'Insee et votre commune organisent une campagne de recensement de la population.

Le recensement, c'est utile à tous

Se faire recenser est une obligation. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. En effet, c'est d'après les résultats du recensement de la population qu'est déterminée la participation de l'Etat dans le budget de la commune. Il est donc essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

L'agent recenseur recruté par votre mairie se présentera à votre domicile muni de sa carte officielle avec photo délivrée par la mairie. Il vous remettra les questionnaires papier à remplir, qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Si vous le souhaitez, il vous remettra la notice permettant de vous faire recenser en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Les informations transmises ne sont pas conservées dans les bases de données et toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'accueil de la mairie.

Les pompiers de Loupian

La commune dispose d'un centre de secours composé de 30 volontaires. Fonctionnant en régime d'astreintes, ils sont prêts à répondre 24 heures sur 24 à toute demande d'interventions.

En plus des missions traditionnelles dévolues aux Soldats du Feu, des missions de secours et d'assistance aux personnes, ils sont présents sur tous les

événements majeurs pour lesquels ils sont sollicités (manifestations festives ou sportives entre autres).

Tout particulièrement impliqués dans les événements climatiques que la région a subit au cours des derniers mois, c'est sur tous les fronts que l'on a retrouvé les pompiers de Loupian. Saint-Pargoire, Montagnac, Montpellier,

Pézenas, Plaissan les ont accueillis avec soulagement.

Il faut aussi noter leur présence en renfort dans les Pyrénées Orientales ainsi que dans l'Aveyron où ils ont participé à la mise en sécurité, à l'évacuation et au transfert des malades de l'Hôpital de Saint Afrique. Un grand coup de chapeau et un grand merci à tous.

Économie

Vous avez créé une entreprise en 2014? Contactez nous pour nous présenter votre activité et figurer sur le site

web et le bulletin municipal de la commune!

Pour cela, rien de plus simple, envoyez nous vos coordonnées et une description de votre activité par courrier .

Élections départementales

Les conseillers généraux élus en 2008 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Ceux-ci seront élus pour une durée de 6 ans.

Le premier tour aura lieu le dimanche 22 mars 2015 et le deuxième tour le dimanche 29 mars 2015.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) sera élu au scrutin majoritaire à deux tours.

Pour être élu au premier tour, la liste, composée de deux titulaires et deux suppléants, doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de suffra-

ges égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les listes qui ont obtenu plus de 12,5% des suffrages peuvent se maintenir. Celle qui obtient le plus grand nombre de suffrages est élue.

CCAS

Toujours aussi dynamique, le CCAS poursuit son action.

De nombreuses manifestations ont en effet été organisées au cours de ces derniers mois : la foire aux vêtements (venue remplacer la foire aux puces), la conférence ARCOPRED sur les cancers, les animations réalisées dans le cadre de la Semaine Bleue où vous avez été nombreux à nous rejoindre, une vente de brioches au profit de l'APEI, la participation

au marché de Noël de Mèze...

Sans compter le Téléthon, organisé le samedi 6 décembre, qui a généré une recette de 3200€. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ces manifestations.

Des nouveautés ont également été mises en place cette année, comme la permanence MLI (Insertion des jeunes pour l'emploi) et les ateliers mémoire, en collaboration avec le CLIC Géronthau et Familles

Rurales. N'hésitez pas à contacter l'agent du CCAS pour obtenir des informations à ce sujet.

Enfin, tradition oblige, une après-midi récréative sera offerte par la municipalité et le CCAS à nos aînés le samedi 31 janvier à partir de 14h15 au centre socio-culturel Nelson Mandela.

Pensez à vous inscrire! Renseignements et inscriptions au 04 67 43 72 50.

Fin des travaux de la première phase du plan d'aménagement du sol et du plan de circulation.

Le plan d'aménagement du sol et de circulation comporte quatre phases présentées en réunion publique le 19 novembre 2010.

Commencée au début 2014, la première phase des travaux s'est achevée début octobre.

Elle a permis de requalifier, d'aménager l'entrée de ville et de mettre en place la première phase du plan de circulation en privilégiant ainsi les modes de déplacements sécurisés et aux normes d'accessibilité actuelles.

Les aménagements paysagers réalisés mettent en valeur notre patrimoine.

Concours de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville de Loupian a lancé pour la première fois un concours de décoration de Noël.

Vous avez été nombreux à participer et à partager la féerie de Noël en décorant vos jardins, balcons, et commerces.

Nous remercions donc les particuliers, commerçants, associations et services de la ville pour leur implication ainsi que notre partenaire Carrefour Market Mèze.

La remise des prix sera organisée le mardi 20 janvier 2015 à 19h00.

CME / CMJ

En janvier, des élections seront organisées afin de renouveler la composition du Conseil Municipal des Enfants (dates communiquées prochainement).

Un Conseil Municipal des Jeunes sera aussi créé cette année.

Foire languedocienne 2015

Cette année, la Foire Languedocienne aura lieu les 14 et 15 mars 2015.

Au programme :

Samedi 14 mars :

14h : atelier jeux en bois pour les enfants

16h : loto

18h : caramantran avec les « Grailhes de Thau »

19h : apéritif servi dans le hall du centre socio-culturel

20h30 : spectacle gipsy avec le groupe Luna Yena (centre socioculturel)

Dimanche 15 mars :

10h : inauguration

10h30 : défilé en costumes 1900

11h30 : intronisation de la Confrérie des Chevaliers de la Marquisette de Loupian et vin d'honneur aux écoles

15h : défilé des animaux

totémiques conduit par le loup

16h30 : concours de costumes 1900 pour les enfants

Nous vous convions à vous joindre à nous en nombre pour le défilé en costumes 1900, tradition de la Foire Languedocienne.

Pensez à réserver vos places pour le repas spectacle du samedi 14 mars!

La Foire
Languedocienne :
Une tradition
loupianaise !

Agenda

Dim. 25 janvier : audition de l'association Diapason à 15h au centre socioculturel

Sam. 31 janvier : après-midi récréative offerte par le CCAS à nos aînés

Jeu. 5 février : spectacle de l'école élémentaire au centre socioculturel (18h)

Ven. 6 février et 27 mars : Ciné'art à la médiathèque de 17h à 19h

Sam. 14 février : repas de la St Valentin avec Mieux Vivre au centre socioculturel

Ven. 20 février : concert musical en faveur de l'association Diapason—20h30 au centre socioculturel - entrée 5€

Sam. 28 février, dim. 1er mars et sam. 7 mars : stage avec l'association Jazz'art au centre socioculturel

Dim. 8 mars : vétathlon avec l'association Loupian Tri Nature

Sam. 14 et dim. 15 mars : Foire Languedocienne

Dim. 22 et 29 mars : élections départementales

Sam. 28 mars : stage avec Thau'talement Fit de 10h à 12h au centre socioculturel

Lettre d'information

de la ville de Loupian.

N°1—Janvier 2015

Directeur de la publication :

Alain VIDAL

Directrice communication :

Syndie MAURAN-BRACCHI

Réalisation et impression :

service communication